

[Text]

Mr. Lee: If members were to hear differently from witnesses on this, then I am sure members would want to hear that.

The Chairman: I am not here to say what the members want to hear. Do not look to me for that answer.

Mme Tardif: J'aimerais continuer quelque peu sur le sujet touché par mon collègue quant aux objectifs à rencontrer par une corporation de la Couronne.

Il est vrai que ce qu'on retrouve dans le projet de loi nous permet de cerner beaucoup mieux ce qu'on veut faire quant à l'implication du public, d'une part, et d'autre part, des gens qui sont beaucoup plus près de l'utilisation des moyens qui étaient à la disposition de la corporation.

Nous avons vécu une expérience de ce genre-là avec la remise d'une partie des biens de la Corporation du vieux port de Québec à Travaux publics, d'une autre partie à Ports Canada, et de certaines activités aux organismes sans but lucratif du milieu et à la ville.

Quand on a la volonté de permettre aux citoyens qui sont les premiers bénéficiaires des services pour lesquels on avait créé au départ ces corporations-là, quand on a la volonté, dis-je, de leur donner un peu plus de latitude dans les décisions à prendre et dans l'organisation de tout cela, c'est une façon de rendre aux payeurs de taxes de Toronto, en l'occurrence, les décisions pour l'organisation et l'administration d'une partie des activités.

Je peux dire que l'expérience vécue au Québec a permis de donner des responsabilités aux gens du milieu et de faire en sorte que les payeurs de taxes canadiens ne soient pas utilisés pour organiser des activités qui relèveraient, finalement, d'un certain niveau de gouvernement. D'après notre expérience, la réponse du milieu a été très bonne.

• 1220

Certes, il y a toujours des problèmes. Comme mon collègue le dit, quand il y a prise en charge de responsabilités, il y a toujours différentes voies à suivre qu'il faut tenter de réconcilier, voire d'analyser. Mais, dans le fond, il s'agit de trouver une solution qui permette aux gens de l'endroit où se situe, si je puis dire, le problème, d'avoir une voix au chapitre dans le règlement et l'identification d'une solution.

L'expérience vécue chez nous a été très valable, et je pense que l'application des recommandations qui ont été analysées et suranalysées dans la région de Toronto devrait nous apporter le même résultat. Pour moi, il n'y a donc pas de problème réel. Sans doute qu'au niveau du suivi du dossier, le débat va se poursuivre chez les gens du milieu. En ce qui me concerne, tout débat est sain et cela va amener avec le temps une meilleure prise en charge de nouvelles responsabilités.

Mr. Lee: As a committee we will have an opportunity to deal with this again. However, I want committee members to know that I feel that under the aegis of this legislation we are permitting the government, the players—some of whose names have already been mentioned—to workover the Harbourfront assets.

[Translation]

M. Lee: Je suis certain que les membres du comité aimeraient entendre des témoins exprimer des points de vue différents sur ce sujet.

Le président: Ne vous tournez pas vers moi pour obtenir une réponse. Je ne suis pas ici pour dire ce que les membres du comité souhaitent entendre.

Mrs. Tardif: I would like to follow on the subject my colleague was talking about concerning the objectives a Crown Corporation must meet.

We must recognize that the proposals contained in the Bill allow us to better define what we want to do on one hand, in terms of public participation and on the other hand, in terms of participation of people who have a better understanding of the means the Corporation had.

We went through a similar experience when we gave part of the assets of the «Corporation du vieux port de Québec» to Public Works and to Canada Ports Corporation and parts of the activities to non-profit organizations and to the city.

If we agree to let the people who benefit in the first place from the services those corporations were meant to deliver, if we want those people to participate a little more in the decision-making process and in the organization, this is a way to let the Toronto taxpayers, in this case, take part in the decisions relating to the organization and administration of some of the activities.

I can say that the Quebec experience made it possible to give responsibilities to the sector concerned and to avoid using taxpayer money to organize activities which would eventually be under the authority of a certain level of government. From our experience, the response from the sector concerned has been very good.

However, it is impossible to completely avoid problems. As my colleague said, the sharing of responsibilities implies difficult choices that we must try to reconcile or analyse. But after all, one has to identify a solution allowing people who have the problem, if I may say, to help identify and apply a solution.

Our experience has been very satisfactory and I think that we should have the same results if we apply the recommendations that have been analyzed over and over in the Toronto area. Personally, I do not think it is a real problem. The sector concerned is probably going to continue the discussion, but it seems to me that a debate is a good thing that should lead in time to better sharing of new responsibilities.

M. Lee: Le comité aura l'occasion d'y revenir. J'aimerais cependant attirer l'attention des membres du comité sur le fait que nous autorisons, par cette loi, le gouvernement et les intervenants, dont certains ont déjà été cités, à manipuler les actifs de Harbourfront.